

Attention ce planning du **06 mars** n'est qu'un **prévisionnel**, il est **incomplet**. D'autres activités viendront s'y ajouter.

	FEVRIER		MARS		AVRIL		MAI		JUIN
1	Me 300m	1	Me	1	S Tir Chasse	1	L	1	J
2	J	2	J Gilles	2	D TSV	2	M TRAVAUX	2	V
3	V matin	3	V	3	L	3	Me	3	S FORMATION
4	S FORMATION	4	S stand fermé 200m	4	M TRAVAUX	4	J	4	D
5	D TSV	5	D TSV TSV	5	Me	5	V	5	L
6	L	6	L	6	J	6	S	6	M TRAVAUX
7	M TRAVAUX	7	M TRAVAUX	7	V	7	D	7	Me
8	Me 300m	8	Me 300m Priorité	8	S	8	L	8	J
9	J Champ France 10m	9	J entraînement	9	D	9	M TRAVAUX	9	V
10	V Champ France 10m	10	V armes anciennes	10	L	10	Me	10	S
11	S TSV	11	S Journée GLOCK !	11	M TRAVAUX	11	J	11	D
12	D Tir Chasse TSV	12	D	12	Me Administratif	12	V	12	L
13	L	13	L Administratif	13	J	13	S FORMATION	13	M TRAVAUX
14	M TRAVAUX	14	M TRAVAUX	14	V bob	14	D 50/200m fermé	14	Me
15	Me 300m	15	Me APA RASSEMBLEMENT	15	S FORMATION	15	L	15	J
16	J	16	J APA RASSEMBLEMENT	16	D	16	M TRAVAUX	16	V
17	V	17	V APA RASSEMBLEMENT	17	L	17	Me	17	S
18	S	18	S APA RASSEMBLEMENT	18	M TRAVAUX	18	J	18	D
19	D	19	D TSV	19	Me	19	V	19	L
20	L	20	L	20	J Club fermé jusqu'à 16h	h20	S	20	M TRAVAUX
21	M TRAVAUX	21	M TRAVAUX	21	V	21	D	21	Me
22	Me 300m	22	Me Administratif	22	S	22	L	22	J
23	J	23	J 300m	23	D	23	M TRAVAUX	23	V
24	V	24	V	24	L	24	Me	24	S
25	S FORMATION	25	S TSV	25	M TRAVAUX	25	J	25	D
26	D TSV	26	D Dpt A Ancies Snt TSV	26	Me	26	V	26	L
27	L	27	L	27	J	27	S	27	M TRAVAUX
28	M TRAVAUX	28	M TRAVAUX	28	V	28	D	28	Me
		29	Me 300m	29	S Dpt TAR Snt	29	L 300m fermé ISR	29	J
		30	J	30	D Dpt TAR APA200m	30	M TRAVAUX	30	V
		31	V			31	Me		

FERMETURE du stand **tous** les **MARDIS** pour travaux d'entretien/d'améliorations.

Et aussi, autres jours, avec restriction de tir => **consulter vos mails & affichage, merci.**

En couleur bleue, activités/concours ayant lieu hors du stand d'Ancenis

Vide **Râtelier** : samedi **18 mars**, avec **4 armuriers** sur place pour enregistrer vos armes

COMPETITIONS officielles de la FFtir saison 2023

Armes Anciennes Départementaux : 26 mars à la SNT, Régionaux : 06 et 07 mai à Doué la Fontaine, National A.A : 07 au 11 juin à Châteauroux/Cnts.

T.A.R départementaux : 29 avril SNT(25/50m) et le 30 avril à

Ancenis(200m), Régional 17, 18 avril à Doué, National TAR : 20 au 27 juillet à Volmerange. 300m/ISR : 29 mai à Ancenis, National du 07 au 16 juillet à

Châteauroux/Cnts, 25m et 50m Départementaux : 22, 23 avril à St Nazaire, Régional à 02, 06 juin à Saumur.



Le Bureau **communiqué**

Entraînement et matchs bénévoles du 08 au 12 mars

Durant cette période le club est ouvert à tous, mais une priorité sera donnée aux bénévoles qui aideront au concours Duchesse Anne(14 au 18mars).

Le but est qu'ils réalisent leurs tirs et puissent ainsi participer à ce concours amical à la poudre noire.

Ils tireront donc par série de 30 minutes. Merci de calquer vos tirs sur ce rythme ou d'y participer vous aussi ! Une belle occasion de ressortir vos armes à poudre noire ???...

Réalisation d'insignes ou d'effets spécifique par discipline/section d'intérêt

Le club propose à tout adhérent une gamme de vêtements et d'insignes propre au club.

C'est important pour se reconnaître entre membres des APA, par rapport aux autres clubs, lors de concours, lors d'événements divers, de communication, *etc...*

Pour les commandes de vêtements, *body warmer*, polaire, sweat, vous rapprocher de Stéphanie.

La brodeuse avec qui le club travaille s'est établie aux Sables d'Olonne, il faut donc prévoir un délai de livraison de trois semaines.

Politique de « distinction » des « disciplines/section » du club :

Depuis sa création, le club encourage les tireurs à se retrouver par affinité de disciplines, et à s'entraîner ensemble.

Le club dénombre ainsi ; **les armes anciennes (Duchesse Anne), Tsv, Plateaux, 22 Hunter, section féminines (Dame de Freyja), TLD, Gentlemen Barbarian, etc...**

Pour créer un logo de « section/discipline », la procédure est la suivante :

Les sociétaires soumettent le logo/insigne au Bureau/Co Dir, selon « l'urgence ».

Les membres échangent sur le bienfondé de la demande et autorise ou non, l'édition de l'insigne de la section/de discipline du club.

Le Président, les membres du Co Dir peuvent indiquer une modification de couleur ou présentation, puisque le port de l'insigne sera public et engagera indirectement la communication du club.

Il a été procédé ainsi pour toutes les *disciplines/section* citées ci-dessus.

Chaque membre participe de *ses deniers* à ses créations.

Le Tsv, Plateaux, la Duchesse Anne et dernièrement la *section féminine (voir insigne ci-joint)* a auto financé l'édition/frais inhérents à ces créations d'Insignes, vêtements, *etc..*

Le club n'intervient jamais dans le financement de telles actions, si sympathique soient elles.

Le Président et le Comité Directeur sont à votre écoute pour toutes informations. Adresses de fournisseur, *etc...*

Il étudiera vos demandes éventuelles. Merci d'adresser par mail vos demandes/suggestions.



ACTVITES du CLUB

Journée du Glock au club, Ce **samedi 11 mars** de **10h30 à 16h00** environ

Inscription recommandée.

Vous pourrez essayer une partie de la gamme Glock dont la génération
Vous n'aurez que les **cartouches à payer au club**, pour utiliser ces armes.

En effet seules des munitions manufacturées sont utilisables.

Cette journée de découverte/essai du Glock ouverte à toutes/tous :

1^{er} et 2^{ème} club, autres clubs.

Pour y participer, il faut être **licencié FFtir** ou membre des forces de l'ordre ; *Police, Gendarmerie, Douane, etc...*

Notre club en partenariat avec **l'armurerie Milliet**, vous proposera donc d'essayer une partie de la gamme Glock.



V.

Contrôle de votre vue : samedi 15 avril de 09h à midi, sur RDV.



Optic2000 Ancenis, partenaire de la FFTir, organisera dans votre stand de tir, un contrôle de la vue et vous proposera des solutions correctrices adaptée à la pratique de votre sport/loisir,
le samedi matin 15 avril.

Rappel : pour bien tirer, il faut voir ses organes de **visée nets** et la cible « floue » ! ...

Si ce n’est pas le cas, **vous avez besoin d’une correction adaptée** !

Cette action aura lieu que sur **RENDEZ VOUS** pris au près du club : arquebusiers.ancenis@free.fr

Une personne tous les **quarts d’heure**. A priori, dans le **pas de tir 10m**, aménagé pour cette activité.

Les places **sont limitées**, merci d’indiquer au plus vite, votre créneau horaire souhaitée ; **09h, 10h, 11h ?**

Si vous avez une ordonnance merci de l’apporter.

Règlementation des armes, le cas de nos voisins !...

Justification de détention d’armes en Allemagne

A titre d’informations, les tireurs allemands **doivent** faire un concours de tir amical ou fédéral, **tous les ans**, avec toutes leurs armes de catégorie B !

Faute de quoi, il **n’y a plus de fait, de motif légitime à détenir ces armes !...**

Donc, **il faut vendre** les armes qui ne servent plus !...

Ce principe est à l’étude pour la France.

Augmentation des délais de demande de détention d’armes de catégorie B !

Les délais de remise de demandes de détentions par certaines préfectures **se rallongent** ! *jusqu’à 5 mois !*

A titre d’exemple, la sous-préfecture de Cholet a dû récupérer tous les dossiers de traitement des demandes de détentions d’armes du 49, y compris ceux de la préfecture d’Angers !...

Les personnes de cette sous-préfecture travaillent sans renforts d’effectifs avec une surcharge de travail accrue !...

Les délais sont passés de 1 mois en moyenne, à **4 mois ou plus**, car le préfet a décidé d’appliquer, en sus, une préenquête sur les motivations de demandes de détentions d’armes à titre sportif !... *Voir article ci-après*

Les forces de Police et Gendarmerie du 49, se voient attribuer une surcharge de travail à effectif constant, *là aussi !* et certains services des forces de l’ordre n’ont même pas été informés de ces dispositions !...

La Loire atlantique est encore « épargnée » !... Pour le moment...

Grand concours amical de tir de loisir à l’arme ancienne du 15 au 18 mars ou **XX^{ème} Rassemblement de la Duchesse Anne à Ancenis**



Du 14 au 18 mars concours annuel amical de tir à l’armes anciennes au club d’Ancenis. 20^{ème} édition !

Cet événement rassemble des tireurs de la France entière. Certains viennent de Lorraine, Lille, Normandie, l’île de France, Finistère Bordeaux et **Corse** pour participer à cet événement !...

Vous pouvez aussi venir nous aider !

Indiquez-nous par mail vos disponibilités. **Merci**

A noter, qu’il reste des places pour le repas du vendredi soir à 22€uros !

Idem, il reste des places pour tirer au 25m, 100, 200 et 300m avec votre arme ancienne !

Moins de places au 50m. **Ne tardez pas à réserver par mail !**

Au menu, du tir les mercredis et jeudis à **25m, et du tir sur plateaux** avec des fusils à silex et à percussion !

Nota : 25 plateaux à toucher en une heure, c’est un spectacle/exploit à voir !

Puis le vendredi et samedi des tirs sur les pas de tir à **25, 50, 100, 200 et 300mètres** y compris avec des armes d’époque !

En parallèle, au moins **quatre armuriers seront présents** sur le site, certains dès le vendredi, pour proposer à la vente leurs matériel de tir moderne ou anciens et enregistrer les ventes d’armes de **catégorie C ou B** !

Profitez-en !

Le samedi **18 mars** sera organisé un **vide râtelier** pour vendre ce que vous n'utilisez plus sur les pas de tir ou ce qui rouille dans vos coffres...

A cette occasion, **les caméras du 200m seront inaugurées !**

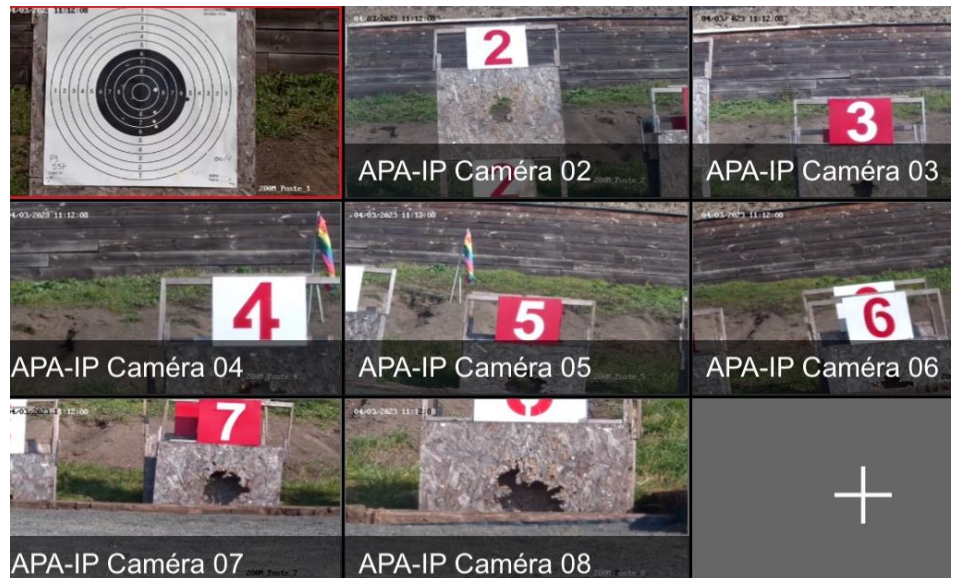
Vous pourrez suivre sur l'écran de la salle d'accueil les tirs en directs !

Notez aussi, que ces caméras seront utilisables tous les jours ouvrés du stand pour le 200mètre, soit via votre téléphone ou via votre tablette perso.

Vous pourrez aussi, utiliser les tablettes du club mise à disposition lors des permanences !

Attention contrôle des licences de tir à l'entrée, lors du concours, mais, il est possible d'inviter des proches à visiter le stand.

Venez essayer pour vous forger une opinion ! **Tous vous avez essayé l'arme ancienne en formation**, là vous avez une occasion unique de concourir amicalement dans une ambiance conviviale, et les amateurs de photos spectaculaires ne seront pas en reste ! **Les enfants et les proches sont admis en spectateur.**



REGLEMENTATION du TIR **du NOUVEAU !**

Union Française des amateurs d'Armes communication@armes-ufa.com

Extraits, *l'article complet à lire sur le site/L'organisation du contrôle des détenteurs d'armes*

lundi 20 février 2023, par **Jean-Jacques BUIGNE fondateur de l'UFA** (publié initialement le 7 octobre 2022)



Les détenteurs d'armes de catégorie A1 ou B disposent d'une autorisation parce qu'ils sont tireurs, ceux qui détiennent des armes de catégorie C parce qu'ils sont tireurs, chasseurs ou collectionneurs. Mais avant tout, c'est aussi parce que l'administration estime qu'ils en sont « *moralement* » dignes et qu'ils remplissent les conditions réglementaires. Avec l'instauration du SIA, il est prévu de renforcer le contrôle des particuliers.

Voir aussi : ► [Focus sur le contrôle des détenteurs et ses fondements juridiques](#), ► [Constitutionnalité du contrôle des armes](#)

Toute demande d'autorisation d'acquisition d'une arme B ou déclaration d'acquisition d'une arme C fait l'objet d'une enquête administrative par la préfecture (art L 114-1 CSI). La mise en place du SIA a permis d'harmoniser le travail d'instruction mené par les préfectures. **A ce titre, il est demandé que le détenteur d'armes C ait un entretien avec un policier ou gendarme à l'acquisition de sa 20^{ème} arme, puis à chaque dizaine suivante.** S'agissant des armes soumises à autorisation, l'entretien intervient avant la délivrance de ladite autorisation

Il s'agit au préalable de vérifier « *que le comportement des personnes physiques ou morales intéressées, n'est pas incompatible avec leur demande* ». Cela est réalisé au cours d'une audition administrative organisée par un service de police ou une unité de gendarmerie sous la forme d'un dialogue avec l'intéressé.

C'est la motivation de la détention qui est recherchée lors de ces contrôles : s'agit-il d'un motif sportif, de l'auto-défense ou de survivalisme ? De la réponse dépendra de la délivrance ou non de l'autorisation.

C'est la motivation de la détention qui est recherchée lors de ces contrôles : s'agit-il d'un motif sportif, de l'auto-défense ou de **survivalisme** ?

Sont concernés :

- Les tireurs pour la catégorie A1 et B **à chaque demande d’autorisation** globale tous les 5 ans.
- Les détenteurs d’armes de catégorie C à partir de 20 armes et toutes les 10 armes supplémentaires (30, 40, 50 etc...)

L’objectif de ce contrôle pour les particuliers :

Il s’agit « d’apprécier les motivations et le profil du demandeur/détenteur afin d’éclairer l’avis » de l’autorité préfectorale sur l’opportunité de la délivrance de l’autorisation.

Il faudra détecter les **finalités contraires aux pratiques du tir ou de la chasse** qui sont les seuls critères de délivrance de l’autorisation ou de la conservation d’armes C.. Ceux qui ont **une volonté d’auto-défense, suivent des formations au tir tactique ou qui ont un mode de vie survivaliste ont peu de chance d’être autorisés à détenir une arme.**

Ce qui peut déclencher le contrôle du particulier :

La préfecture va demander systématiquement un contrôle avant toute délivrance d’une **autorisation d’acquisition d’arme de catégorie A1 ou B**. Notons qu’à partir du nouveau décret, l’autorisation de détention sera globale pour 15 armes et délivrée pour 5 ans.

Quant aux détenteurs d’armes de catégorie C, c’est à **partir de 20 armes détenues, et à chaque dizaine supplémentaire.**

De surcroît, la préfecture demandera cette enquête chaque fois qu’elle suspectera une situation particulière...

Une injonction contradictoire

- à la fois, le détenteur d’armes comprend parfaitement qu’il doit être contrôlé, vu la matière sensible à laquelle il s’intéresse,
- mais à la fois son esprit gaulois revendicatif le titille, et il veut appliquer le : « *pour vivre heureux, vivons caché.* »

Le **jeune tireur interviewé par Élise Lucet** lors de l’émission « *envoyé Spécial* » sur France 2 a fait les frais d’une saisie administrative.

Nous n’avons aucune information concrète sur l’existence d’une telle cellule, mais des services semblables existent bien pour traquer la pédophilie, alors pourquoi pas pour la pensée qualifiée de déviante sur l’utilisation des armes. **George Orwell** y avait déjà pensé !

Ajout du 22 février 2023

Contrôle des détenteurs sur le vif

*Voici le témoignage d’un tireur qui vient de subir un tel contrôle à l’occasion d’une 1^{ère} demande d’autorisation de **catégorie B** :*

Déjà, avant toute convocation, il a accepté une visite domiciliaire pour ne pas indisposer les forces de l’ordre. Au cours de la visite, on lui a dit que son coffre-fort devait être scellé, alors que cette disposition n’existe que pour les professionnels. Apparemment les fonctionnaires ignoraient la circulaire du ministère qui précise à propos de coffres-forts : « ... il est proscrit de diligenter une visite domiciliaire pour vérification administrative de ces installations ».

*Puis, il a été convoqué au commissariat de la grande ville la plus proche, bien **qu’il soit en zone gendarmerie, et a subi une audition digne d’une garde à vue. Le fonctionnaire a lâché quand même qu’il n’est pas « formé pour ce type d’audition ».** Le tireur l’avait déjà deviné. Comme pour justifier son action, il assène : « les français s’arment ». La suite est surprenante, par exemple, on lui demande s’il aime tuer des animaux en tant que chasseur. On lui demande aussi la signification des tatouages qu’il porte au bras.*

*L’administration part du principe que les tireurs **vont disposer prochainement de 15 autorisations pour 5 ans** et qu’il est normal d’effectuer un “contrôle récurrent.” Ainsi annuellement seront regardés les différents fichiers les concernant : B2, ARS etc... De même, le **détenteur de plus de 20 armes de catégorie C** devient “atypique” et on doit le regarder de près. En gros, l’État ne fait pas une confiance aveugle au détenteur.*

Nous étions en réunion en visioconférence avec le Ministère il y a quelques jours et avons exposé cette situation. La réponse a été très claire : les “services” ont été informés, il ne doit pas y avoir de visite domiciliaire, en faire plus, serait un abus d’autorité. En cas de débordement des autorités de police, il faut prévenir le ministère qui envisage des sanctions disciplinaires.

Ainsi, l’UFA vous encourage non pas à refuser la visite dont vous êtes avisés, mais à nous en faire immédiatement.

Formation du club : 15 avril, 13 mai, 03 juin.

Les cours de formation continuent sur leur lancée. Trois sociétaires ont passé le Qcm la fois dernière. Les moniteurs constatent un manque de pratique du tir entre les formations d’où des difficultés à progresser pour certains.

On ne devient tireur, même de loisir qu’en pratiquant et en lisant la documentation mise à disposition par le club.

Tir plateaux Le mercredi 15 et jeudi 16 mars à la poudre noire à silex et percussion ou cartouches à poudre noire !

Rechargement



Il est possible de suivre **gratuitement** une aide/formation au rechargement les samedis lors des formations avec Yannick.

Soit à partir de votre matériel, soit avec celui du club. *(pour démonstrations)*

Nous contacter si vous êtes intéressés. Prochaine formation : **samedi 15 avril**

Ces « cours » sont sur réservation, et sont gratuits et concernent tous les calibres !

Tir avec arme profil chasse, cal 12, canons lisses ou rayés ...

Le **dimanche 01 avril** de **08h30 à 11h30**



Au niveau des munitions, vous tirerez avec vos propres munitions.

Vous pourrez tirer des **cartouches à plombs, à chevrotines, slugs et à balle, etc...**

Bien sûr, vous pourrez apporter vos balles de chasse habituelles, pour juger et régler éventuellement vos fusils, sur des cibles classiques.

Des **gongs adaptés** seront aussi disponibles pour cette séance.

Merci de prévoir **vos propres portes cibles**, en général, **un tréteau fait l'affaire pour accrocher votre cible**.

En effet, les tirs avec ce type d'armes détruisent assez rapidement les portes cibles du club...

La séance aura lieu au bout du 300m, donc **300m fermé au tir**.

C'est ouvert aux sociétaires **en 1^{er} et 2^{ème} club**, même **aux débutants**.

Débutants acceptés. N'oubliez pas casque, *lunettes*. Merci de remporter vos déchets de tir.

Attention, rappel :

Ce type de tir à l'arme de chasse, n'est possible **qu'avec un moniteur de tir du club et uniquement, au pied du 300m**. A défaut, cela constitue une **faute grave qui entraîne l'exclusion du club**.

Participation entretien et ciblerie 2€

Accès Pas de Tir 300 mètres

Avec Jean-Louis, sur **R.d.v 06 81 99 59 83**,

de « **10h00** » à **16h00 environ**, Les **mercredis 08, 29 mars, jeudi 23 mars**.

Ouverture possible du pas de tir 300m, **vers 10h00, ou avant selon météo**.

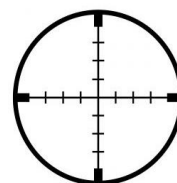
On vous aidera à régler vos armes et vos lunettes que ce soit à 200m ou 300mètres.

Certains **DIMANCHE matin** avec André sur **R.d.v : 06 71 06 57 60**, si **aucun « tir Chasse »**

Seront prioritaires au 300m, les sociétaires ayant passé un mail/ de réservation au club, car nous n'avons que 5 postes de tir disponibles.

Pourquoi sur Rdv ? pour éviter que les bénévoles ne fassent le déplacement **pour rien** au club !...

Ces créneaux de tir sont ouverts aux sociétaires **en 1^{er} et 2^{ème} club et les extérieurs en ticket jour**.



Quand venir au club pour « voir du monde » ?...

Permanences

Les **MERCREDIS & Métal Shooting**(tir sur gongs), avec *Mike*

Aide au perfectionnement au tir à 25m et mise à jour carnet de tir de 14h30 à 19h00



Désormais, en **Février**, les permanences avec **location armes** se feront de nouveaux, les **mercredis** de **10h00 à 18h30, mercredis** 08, 22, 29 mars 2023.

sur Rdv, merci arquebusiers.ancenis@free.fr, avec **Philippe, SAUF** mercredi 08 février.

avec toujours location armes du club 10m, 25, 50 à 200m 22lr, de 10h30 à 16h30.

Et aide au **réglage d'armes avec lunette** ou non à 200/300m.

Les **DIMANCHES MATIN** **Permanence de accès/location armes du club** des

Avec **André (Dédé)**, **mise à jour carnet de tir**. **sur Rdv** : 06 71 06 57 60.

et **Etienne** les 23 avril, 14 mai, **avec accès/location armes du club**

Tir Sportif de Vitesse :



19 mars, 25, 26 mars et 02 avril.

Comme d'habitude, indiquez à **Jean Jacques** votre présence ou votre absence à ces séances !

Mise à jour carnet de tir possible lors de la séance de Tsv.

(Attention : 300m fermé lors du TSV), Spectateurs acceptés (avec casques, lunettes)

C'est ouvert aux sociétaires en **1^{er} et 2^{ème} club**.

Contactez Jean Jacques Rouland pour avoir des informations,

jjrouland@gmail.com **Participation entretien & ciblerie 2€**

Ce qu'il s'est passé au club !

Les travaux



Notre stand demande des travaux de maintenance hebdomadaire d'entretien.

Merci d'aider les bénévoles en ramassant vos déchets de tir, étuis/douilles, boîtes de munitions, c'est un gain de temps pour tous et le minimum à faire pour respecter les bénévoles qui œuvrent dans l'intérêt générale et perdent du temps à « faire le ménage » au lieu de se consacrer à de la maintenance plus spécialisée.

Merci de les aider à maintenir le stand propre.

Le préposé au ménage au club c'est vous pas les autres ! Merci.

La dernière réalisation du club a reposé, pour partie, sur les épaules de **Michel Beutier** pour la partie électrique secondé de Paul Compas, a été la pause du circuit et de la fibre optique au profit des pas de tir 300 et 200mètres.

Ils ont été fortement aidés par nombre de bénévoles assurant le passage des divers câbles sur tout le stand !

Ainsi, sous peu huit caméras seront opérationnelles pour **observer vos impacts à 200m !**

Vous visualiserez vos impacts soit via votre téléphone/tablette perso, soit en utilisant les tablette du club misent à disposition lors des permanences !

Une notice permettant de connecter vos équipements personnels sera affichée sur le pas de tir 200m.

En outre, les résultats seront observables directement depuis la salle d'accueil sur l'écran « télé », lors des concours !

En parallèle, des travaux de mise en sécurisation d'ancienne aire multimodale situé derrière le réceptacle du 300m se poursuivent.

Il est procédé à la mise en place de brise vue/par éclats au sommet des merlons.



Pour maintenir ces panneaux des poteaux ancrés dans des plots en béton sont mis en place. La pause des panneaux interviendra ensuite.

Puis il faudra étudier la mise en place de réceptacles pour les tirs, au montage de par balles et de pas de tir.

Cette aire servira à terme, lors des tirs de formation, pour les tirs de « chasse », les tirs administratifs et à la pratique du Tsv.

Reprise de la saison armes ancienne ou à poudre noire



Ce weekend du 04 et 05 mars deux compétitions amicales étaient organisées. L'une à Plouneour Lanvern, chez nos collègues de la Carabine Bigoudène, près du Guilvinec, la seconde à Chinon.

Six tireurs ont représenté le club à la Carabine bigoudène, Odylle, Stéphanie, Sébastien, Bernard Guy et Philippe.

Au niveau des scores, discipline Bazeilles, 50m debout, tir avec au **Chassepot** de Stéphanie qui réalise un **81/100points**. Sébastien au pistolet 25m, un coup réalise un 92/100, Odylle réalise un beau score au pistolet à mèche !

Au club de Chinon, Claire, Christophe, et Sylvain ont représenté le club principalement au pistolet 25m.

Prochain objectif, le gros concours annuel amical du club, le Rassemblement de la Duchesse Anne, puis les départementaux, régionaux et nous l'espérons

les championnats de France !... À suivre...

Championnat de France de 10m à Montluçon

Durant une semaine se sont déroulés à Montluçon les championnats de France de la discipline 10 mètres.

L'épreuve type est de tirer 60 plombs en 1h20 et faire le maximum de 10.

Autre mode de tir. Le tir de vitesse avec un pistolet à 5 coups, où il faut toucher des cibles type biathlon, dans le minimum de temps.

Comme toutes les disciplines de tir, il faut de la rigueur de l'endurance pour gagner !

Plusieurs sociétaires d'Ancenis participaient pour la 1^{ère} fois depuis la création du club en 1962 à ces championnats de France !

A la carabine **Alwena Bené** en catégorie Junior Fille, a réalisé 573.6/600 points et se classe 80^{ème} nationale !

Jean Luc Guedon réalise un 544.6/600 à la carabine en senior 3, il est 71^{ème} national !

Au pistolet standard, En Dame2, **Stéphanie Binay** décroche un score de 323.03/400 se classe 34^{ème} tireuse nationale ! **Odylle Satller** réalise 317.02/400 se classe 40^{ème} nationale !

En senior 2, **Franck Eric Odoux** réalise 340.04/400 il est donc 43^{ème} national, **Clément Gaubert** 314,02/400 points et passe 125^{ème} national. **Bernard Suzineau** 313.04/400 points est 76^{ème} national en senior 3.

En pistolet vitesse **Bernard Suizneau** réalise 13/20 se classe 91^{ème} national, et **Clément Gaubert** un 11/20 se classe 65^{ème}/91national !



Tir sportif de Vitesse

Reprise aussi du Tsv avec un gros weekend de tir à Quiberon, 18 et 19 février dernier.

Au menu, du tir à l'arme de poing à différentes distances et à l'arme d'épaule dite « PCC ».

Un parcours avec des cibles *tirables* et non *tirables*, des gongs etc... Tous ces tirs se font en déplacement. Il appartient aux compétiteurs de réaliser le meilleur ration points/vitesse pour décrocher la meilleure place. L'équipe a réalisé trois podiums en « PCC ». Fabien 2^{ème}, Louise 3^{ème} en Lady, Jean-Jacques 3^{ème} en super



Senior.

En pistolet, la présence du multiple champion du monde Eric Grauffel, ne nous a laissé aucune chance !...
N’hésitez pas à vous rapprocher lors des entraînements, de l’équipe Tsv pour en savoir plus.

T A R

Reprise de la saison TAR à Chinon. Trois tireurs des APA ont participé à ce concours sympathique où l’on mange très bien. Au menu... tirs à 200m

Au **1903** Ancenis se classe 7^{ème} P Régnier, 8^{ème} JL Dubord, 10^{ème} Y Lallemand

Au **Mosin Nagant** JL Dubord est 1^{er} avec 141/200 points ! Au **Mas 36** Y Lallemand termine 2^{ème} avec un **Mas 36 Cr39 modèle rare** !

En Fsa gros calibre, au **Garand** 6^{ème} Y Lallemand, 7^{ème} P Régnier, 9^{ème} JL Dubord !

Au **classement général**, en fusil à répétitions Ph Régnier est à la 10^{ème} place, JL Dubord à la 11^{ème}, Y Lallemand à la 17^{ème} et de nouveau JL Dubord à la 19^{ème} place (avec un 2eme fusil), le tout **sur 72 tireurs** !

A visiter

[La révolution des leviers - HORNADY FTX](#), pour en savoir plus sur les armes.

Revue en ligne à consulter :

Armée de terre <https://www.calameo.com/publication-armee-de-terre>,

Marine nationale <https://www.calameo.com/accounts/331876>

Armée de l’air et de l’espace <https://www.calameo.com/accounts/14334>

Analyse des films ou séries à voir ! <https://youtu.be/py3Q3KZ2T88>



Tir à « longue distance » aux APA

Notre sociétaire Patrick Martin, (Tintin) propose à qui le veut d’adhérer à la **FRPRA** et de le contacter : tintin.1002@gmail.com.

Il aussi propose, ci-illustré, la création d’un **logo**, validé par le Co Dir du Club.

Souhaitez-vous une carabine 22 LR en gaucher ou avez-vous le projet d’améliorer votre carabine 22 LR pour gaucher ? si oui contactez Tintin : tintin.gaucher.22lr.bis@gmail.com

A VENDRE

Fusil Gras, 750€

cal 11mm, avec la
vingtaine d'étuis, **très
bel état, à saisir !**
Idéal pour tir de 50 à
200mètres, cartouches à
poudre noire
Frédéric Billard 06-76-
52-74-



62 billard85@gmail.com



Cat
D2

Carabine **CZ 542 en 22 Lr** , avec un chargeur 10 coups catégorie C, **400 Euros**, idéal pour 22 Hunter, tir loisir, ou autres,
maxime.daniel.boucher@gmail.com

A vendre

A saisir, Très belle carabine **Blaser**, très peu servi, calibre 6Br, *catégorie C*,
vendu avec « *pied* » arrière, embase montage lunette,

Rappel le canon est amovible sur cette arme pour mettre un autre canon de calibre différent.

Idéal pour tir de 200m à 600mètres ou plus... **Carabine de grande qualité !**

Proposé pour **1200€**uros. Envoyez un mail au club



A vendre Cat B1, **CZ SP 01 Shadow bi color**, Avec -kit complet de ressorts de rechange, 3 chargeurs grande capacité dont 1 neuf. 2 Chargeurs homologués TAR neufs, 3 guidons, différentes tailles selon volonté personnelle "sous visuel", 1 guidon fibre optique, 1 détente simple action, 1 percuteur de rechange neuf, boîte de transport, Prix: **980€**
Mickale APA : Téléphone : 0671439111



Vente Armurerie Alain Poirier , Arme de Catégorie B1, **MARQUE STEYR, MODELE 1905**, calibre **7.63 Mannlicher**, bronzage 100%, état **splendide**, visible le samedi 18 Mars 2023 au vide râtelier Ancenis, 2 500€uros, arme exceptionnelle !

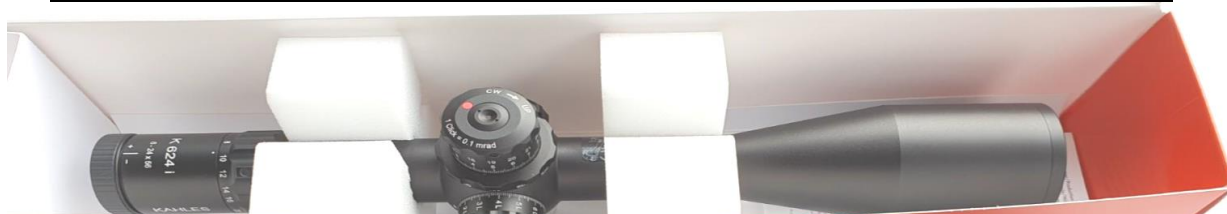


Lunette KHALES K624i 6-24x56 CW

Bertrand : 07 82 74 11 00

Prix : 2 500 €, A vendre : 2 100 € (lunette neuve)

Description technique Ø	34 mm
tube central:	
Plan focal:	1er plan focal
Grossissement:	6x -24x
Diamètre d'objectif:	56 mm
Réglage à clics:	1 cm (0.1mrad : 1 clic = 1cm/100 mètres)
Détails:	Indicateur de rotation, Réticule lumineux , Tourelle libre, Tourelle mémorielle, Zéro Stop
Longueur totale:	405 mm
Poids env.:	950 g
Réticule:	Mil4



A vendre

Vend Lunette de Tir , Steiner Ranger 4, 3-12X56mm, Réticule 4a-1 lumineux rouge ou vert
Lunette très lumineuse et précise utilisée pour 4/5 sorties en 2 saisons et 4 réglages en stand.

